

L'AGENCE DE RELATIONS PRESSE
QUI PARTAGE VOS VALEURS



ENGAGEMENT QUALITÉ

Pour vos relations presse, optez pour Amsterdam Communication.

CONTRACTUALISATION ET DÉONTOLOGIE

RELATION CONTRACTUELLE ET CONFIDENTIELLE

Chaque mission de relation presse fait l'objet d'un contrat dans lequel la prestation est clairement définie. L'agence s'engage à n'utiliser les informations remises par le client (photos, documents commerciaux...) que dans le cadre de ladite mission. Les données restent la propriété exclusive du client protégée par les lois relatives aux droits d'auteur. L'agence tient confidentielle toute information de conseils sur l'activité du client, pendant et au-delà du contrat. Le contrat est reconductible à la date anniversaire de manière tacite pour une période donnée ; sinon il peut être dénoué à tout moment avec préavis de 3 mois.

RELATION RESPONSABLE

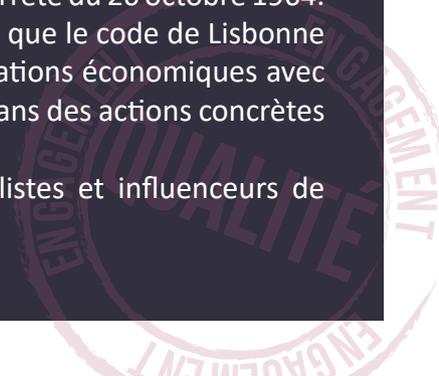
L'agence s'engage à affecter sa mission selon les règles de l'art de sa profession d'attaché de presse. Sa responsabilité n'est engagée que sur les opérations et la mission dont elle a le contrôle. Le client s'engage à délivrer toutes les informations nécessaires dont l'agence n'a pas l'obligation de vérifier l'exactitude. L'agence a pour obligation de mettre en place tous les moyens nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés par le client.

RELATION RESPECTUEUSE

L'agence est agréée par le SYNAP (syndicat national des attachés de presse) depuis 2010 et en tant qu'adhérente reconnue par ses pairs défend et promeut le métier ; et ce doublement en tant que vacataire maître de conférence à l'université F. Rabelais de Tours et l'université du Maine au Mans depuis 2001. De plus, elle est adhérente à des associations professionnelles regroupant uniquement des journalistes et attachés de presse sur le territoire.

L'agence s'engage et respecte les textes du Ministère de l'information en France, arrêté du 26 octobre 1964. Respecte le code d'éthique international dit d'Athènes adopté en mai 1965 ainsi que le code de Lisbonne de la confédération européenne en 1978. À ce titre, elle n'entretient pas de relations économiques avec les journalistes. Implication de nos salariés, nos clients et / ou nos fournisseurs dans des actions concrètes de développement durable.

Influence responsable loi n°2023-451 du 9 juin 2023, il incombe aux journalistes et influenceurs de mentionner « collaboration commerciale » à leur contenu.



ENGAGEMENT QUALITÉ

Pour vos relations presse, optez pour Amsterdam Communication.

METHODOLOGIE ET OUTILS

RELATION PROACTIVE

L'agence privilégie la proximité avec ses clients avec une analyse globale, commerciale et marketing de l'entreprise. Au début de chaque collaboration, une étude des besoins et un questionnaire permettent de rédiger un cahier des charges collectif entre l'agence et son client.

Ex : les 3 messages clés que votre lecteur doit mémoriser ; pourquoi un journaliste aurait envie d'écrire sur vous ou votre entreprise ? Un mini-dianostic de popularité sur le web est réalisé afin de mesurer les objectifs. De plus, nous respectons rigoureusement la Charte Qualité Web afin d'offrir le meilleur de la technologie web avec l'application des meilleures pratiques de la profession

Ex : la réglementation de Google.

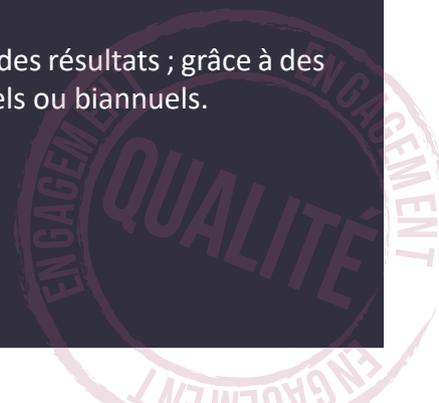
RELATION TRANSPARENTE

L'agence utilise des outils numériques qui permettent d'une part de partager des documents de communication, facilement de n'importe où, moyennant des codes personnalisés ; et d'autre part de tracer chaque action, datée, nommée et conservée.

Ces informations sont sécurisées et confidentielles sur des espaces privés dédiés à l'agence et à son client. Le respect et la confidentialité des informations liées à nos clients, les journalistes sont conformes à la réglementation RGPD.

RELATION SOUS CONTRÔLE

Par trimestre, des tableaux de bord sont édités afin d'avoir une vision analytique des résultats ; grâce à des outils de veilles multimédia : Clipping-report, bilan quantitatif et qualitatif annuels ou biannuels.



ENGAGEMENT QUALITÉ

Pour vos relations presse, optez pour Amsterdam Communication.

POLITIQUE TARIFAIRE

RELATION TARIFAIRE RÉGLEMENTÉE

L'agence s'engage à respecter la politique de tarif de la profession et ses usages sur des bases forfaitaires, chaque prestation génère un coût et des frais techniques faisant l'objet d'un devis et d'un accord de la part du client. Les honoraires sont réglés par trimestre ; aucune rémunération ne peut être fixée par rapport aux résultats obtenus. Les déplacements et hébergements font aussi l'objet d'un accord et leur paiement se font sur présentation de facture. Une grille tarifaire est délivrée à titre indicatif par le Synap.

RELATION PROTÉGÉE PAR LE CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les fichiers, services mis à disposition pour la réalisation de la prestation restent la propriété de l'agence ainsi que son savoir-faire et sa méthodologie de travail. Tous les fichiers et contacts presse-bloggers restent et demeurent la propriété de l'agence.

Les articles de presse ne sont pas libres de diffusion, ni de reproduction, sans accord écrit de l'éditeur.



VOS INTERLOCUTEURS



Catherine Amsterdam

Directrice Amsterdam Communication
ca@amsterdamcommunication.fr



Marion LOYER

Cheffe de projet en communication et marketing
rp@amsterdamcommunication.fr

[Nous contacter](#)

Amsterdam Communication, agence de relations presse spécialisée Maison & Jardin, basée dans l'Ouest, avec une forte culture des NTIC, existe depuis 15 ans.

SUIVEZ-NOUS



19 rue Saint Pierre - 72200 LA FLECHE - Tél. 02 43 94 01 71
ca@amsterdamcommunication.fr - www.amsterdamcommunication.fr

